

LE PRIX HCB 2017

APPEL À CANDIDATURES



FONDATION
H·C·B
Henri Cartier-Bresson

H
FONDATION D'ENTREPRISE HERMÈS

Thurles, Irlande, 1952 © Henri Cartier-Bresson/Magnum Photos

LE PRIX HCB

Décerné par la Fondation Henri Cartier-Bresson, le Prix HCB est une aide à la création qui permet à un photographe de réaliser ou de poursuivre un projet qu'il ne pourrait mener à bien sans ce soutien. Il est destiné à un/une photographe confirmé(e), ayant déjà accompli un travail significatif dans une sensibilité proche du documentaire.

Le candidat doit être présenté par une institution (galerie, musée, éditeur, revue ou commissaire indépendant).

Le Prix HCB est attribué tous les deux ans à la fin du mois de juin et offre au lauréat une bourse d'un montant indivisible de 35 000 euros.

Un comité de présélection examine l'ensemble des dossiers. Lors des délibérations finales, chaque membre du jury peut accéder à tous les dossiers de candidature.

Le lauréat est désigné par un jury international composé de sept personnalités éminentes du monde des arts. Chaque membre du jury dispose d'une voix. La décision du jury est sans appel.

Au printemps 2019, l'œuvre du lauréat sera exposée à la Fondation Henri Cartier-Bresson à Paris et un ouvrage sera publié à cette occasion.

Le Prix HCB est rendu possible grâce au concours de la Fondation d'entreprise Hermès.

CALENDRIER

Février 2017 : appel à candidature

Du 1^{er} au 29 avril 2017 : envoi des dossiers à la Fondation Henri Cartier-Bresson

29 avril 2017 : date limite d'envoi des candidatures, le cachet de la poste faisant foi

Fin juin 2017 : remise du prix au lauréat à la Fondation Henri Cartier-Bresson

Juillet 2017 : retour des dossiers non retenus

LES LAURÉATS

Neuf photographes ont reçu le Prix HCB :



CHRIS KILLIP
1989



JOSEF KOUDEKA
1991



LARRY TOWELL
2003



FAZAL SHEIKH
2005



JIM GOLDBERG
2007



DAVID GOLDBLATT
2009



VANESSA WINSHIP
2011



PATRICK FAIGENBAUM
2013



CLAUDE IVERNÉ
2015

LE RÈGLEMENT

Le Prix HCB s'adresse aux photographes de toute nationalité ayant déjà accompli un travail photographique conséquent dans une sensibilité proche du documentaire. Il n'y a pas de limite d'âge. Le lauréat doit consacrer le montant du prix à la réalisation d'un projet qu'il pourrait difficilement mener dans les conditions habituelles de son activité.

Les candidats doivent obligatoirement être parrainés par une institution qui présente leur dossier. Les candidatures non parrainées ne seront pas retenues. Musées, agences de photographes, écoles d'art, universités, galeries, maisons d'édition, magazines ou commissaires indépendants peuvent parrainer un candidat.

Tout dossier incomplet se verra refusé. La Fondation Henri Cartier-Bresson et le jury ne peuvent être tenus responsables en cas de perte ou de détérioration des dossiers de candidature. Le candidat et l'institution qui le parraine s'engagent à ne prétendre à aucune indemnité si les éléments constituant le dossier sont endommagés ou perdus.

- Le lauréat s'engage à l'exposition de son œuvre au printemps 2019 à la Fondation Henri Cartier-Bresson. Un ouvrage sera réalisé avec son accord. L'exposition pourra éventuellement circuler. Le lauréat ne peut pas exposer ou publier tout ou partie de ce travail avant cette première exposition, et sans l'accord formel de la Fondation Henri Cartier-Bresson. La Fondation Henri Cartier-Bresson devra régulièrement être tenue informée de l'avancée du projet.
- Le lauréat s'engage à finaliser son projet avant septembre 2018 au plus tard.
- Le lauréat s'engage à céder les droits de reproduction, d'exploitation et de diffusion de quinze visuels, pour les organisateurs et le mécène, dans le cadre de la promotion du Prix HCB et de l'exposition, selon la répartition suivante:
 - cinq visuels libres de droits pour l'annonce du lauréat;
 - dix visuels choisis au moment de l'exposition.
- Le lauréat s'engage à un don de cinq œuvres signées à la Fondation Henri Cartier-Bresson.
- Le lauréat s'engage à signer un contrat avec la Fondation Henri Cartier-Bresson, reprenant les éléments indiqués ci-dessus, lors de la remise du Prix HCB.
- Le lauréat reste pleinement propriétaire de son travail, sous réserve que mention soit faite du Prix HCB et du soutien de la Fondation d'entreprise Hermès, lors de futures expositions ou publications.

L'envoi d'un dossier de candidature implique l'acceptation sans réserve de toutes les conditions énoncées dans le présent règlement par le candidat.

ÉLÉMENTS DU DOSSIER

Les dossiers de candidature doivent être composés des éléments suivants :

- Une lettre signée par l'institution exposant les raisons pour lesquelles elle parraine le candidat (maximum 1 page en français et anglais)
- Une sélection de 15 à 20 photographies avec le nom de l'artiste au dos (tirages papier non encadrés, format 30 x 40 cm maximum, pas d'ektas ni de CD). L'envoi de livres ou documents imprimés est encouragé.
- Un court texte rédigé et signé par le candidat exposant le projet pour lequel il souhaite bénéficier du Prix HCB (maximum 2 pages en français et anglais)
- Une biographie du candidat retraçant son parcours, ses expositions, ses publications et mentionnant les récompenses dont il a déjà pu être bénéficiaire
- Le formulaire de candidature, dûment rempli et signé par le candidat
- Une enveloppe affranchie pour renvoi du dossier avec timbres français, coupon réponse international DOHA (www.upu.int/en/activities/international-reply-coupons/about-irc.html) ou enveloppe prépayée de transporteur (Fedex, DHL, UPS, Chronopost, etc.)

ENVOI ET RETOUR DES DOSSIERS

Les candidats et institutions peuvent se procurer le dossier de candidature sur le site :

www.henricartierbresson.org/prix-hcb/le-prix

Pour plus d'informations : contact@henricartierbresson.org

Les dossiers papier devront être déposés ou envoyés entre le 1^{er} et le 29 avril 2017 à l'adresse suivante :

Fondation Henri Cartier-Bresson

Prix HCB

2, impasse Lebouis

75014 Paris

France

Les dossiers envoyés par transporteur (FedEx, UPS, DHL, Chronopost, etc.) doivent impérativement mentionner sur l'envoi « sans valeur commerciale » afin d'éviter tous frais de douane.

Les candidats devront joindre à cet envoi une enveloppe de transporteur affranchie et pré-remplie pour le renvoi du dossier. Ils peuvent aussi récupérer leur dossier à la Fondation Henri Cartier-Bresson courant juillet 2017.

Les dossiers de candidature dont les modalités de retour ne sont pas spécifiées ou les frais déjà engagés ne seront pas retournés à leur propriétaire.

FORMULAIRE DE CANDIDATURE

CANDIDAT

Prénoms

Nom

Adresse

.....

Téléphone Courriel

PARRAINÉ(E) PAR

Nom de l'institution

Forme juridique

Nom du responsable

Adresse

.....

Téléphone Courriel

PIÈCES À JOINDRE AU DOSSIER

Nombre de tirages Format(s)

Livre(s)

Lettre de parrainage signée par l'institution

Texte du candidat exposant son projet

Biographie du candidat

Ce formulaire de candidature, dûment rempli et signé par le candidat

Une enveloppe affranchie avec timbres français, coupon réponse international ou enveloppe prépayée de transporteur (FedEx, UPS, Chronopost, DHL, etc.)

RETOUR DU DOSSIER PAR :

Envoi postal

Transporteur privé - préciser

J'ai pris connaissance du règlement du Prix HCB et des conditions de candidature, et en approuve tous les termes.

Signature du candidat

Date d'envoi ou dépôt

Comment avez-vous appris l'existence du Prix HCB ?

.....

Dépôt des dossiers entre le 1^{er} et le 29 avril 2017. Tout dossier incomplet se verra refusé.